DISSERTATION

N° 27.

SUR

L'HYGIÈNE DES ENFANS,

OU DES SOINS QU'EXIGE LE PREMIER AGE;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 6 février 1828, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine;*

PAR AYMAR-JOACHIM LAFON, de Strenquels,

Département du Lot;

Membre titulaire de la Société de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris, etc.

Quæ lactat, mater magis quam quæ genuit.
PHÈDRE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	DUMÉRIL, *Président.*
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU, *Examinateur.* FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT, *Suppléant.*
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX, *Examinateur.*

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Andral.	Gibert.
Arvers.	Gerdy.
Baudelocque, *Examinateur.*	Kergaradec.
Bouvier, *Examinateur.*	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau, *Suppléant.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Docteur en médecine.

Témoignage de respect, d'amour et de reconnaissance pour les soins qu'il a donné à ma première éducation.

A MADAME THARREAU,

Qu'il m'est doux, Madame, de pouvoir dire publiquement que le titre auquel j'aspire, et qui bientôt va combler tous mes vœux, est presque votre ouvrage. Sans vos conseils, sans vos secours généreux, la carrière honorable de la médecine m'eût probablement été fermée à jamais. Vous seule avez encouragé et secondé mes efforts dans l'étude pénible d'une science qui sut vous plaire et décider mon choix; et je sens que, si c'est un devoir cher et sacré de se rappeler les dons qu'on a reçus, c'est aussi une jouissance bien grande de pouvoir en publier le souvenir : les vôtres sont pour toujours gravés dans mon cœur. Si la bonté, la bienveillance, et surtout le désintéressement me les dispensèrent, la reconnaissance, l'attachement, la gratitude les reçurent et les publient.

A MES FRÈRES ET SŒURS, BEAUX-FRÈRES ET BELLE-SŒUR.

Gage de ma sincère amitié.

A.-J. LAFON.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0000vari_b8f4

A MONSIEUR

EMMANUEL,

DUC DE CREUSSOL,

Aide-de-Camp de S. M. CHARLES X; Commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; Membre de la chambre des Députés pour le département du Gers, etc.

Hommage de respect et de reconnaissance, pour les services qu'il m'a rendus et la bienveillance dont il m'honore.

A.-J. LAFON.

DISSERTATION

SUR

L'HYGIÈNE DES ENFANS,

OU DES SOINS QU'EXIGE LE PREMIER AGE.

Élever des enfans est une chose plus difficile qu'on ne le croit vulgairement ; une pratique de six ans, dont deux sous la direction de mon père, et quatre à Paris avec un titre légal pris dans cette Faculté, m'ont prouvé que cela exigeait une sagacité et une aptitude dont bien peu de gens sont susceptibles : aussi ne peut-on penser sans la plus grande affliction à l'effrayante mortalité qui frappe ces êtres intéressans, dont à peine six sur dix parviennent à l'âge de huit ans ; ce qui est prouvé par les recensemens qui ont été faits, et ce qui ne peut être attribué qu'au vice de la première éducation.

Aussitôt qu'il sorti du sein de sa mère, l'enfant pousse des cris qui sont l'effet de la sensation pénible que lui occasionnent la froideur de l'air, la rudesse des linges dans lesquels on le reçoit, ou enfin la douleur qu'il a éprouvée en passant à travers la filière du bassin. Quoi qu'il en soit, ces cris facilitent l'excrétion des mucosités qui embarrassent le larynx, la trachée-artère et les bronches ; ils facilitent les pulsa-

tions du cœur, et excitent secondairement l'action du canal intestinal, qui est mis en jeu par les contractions fortes et répétées du diaphragme et des muscles intercostaux.

Toute la surface du corps du nouveau-né est recouverte par une matière visqueuse et gluante qui se précipite des eaux de l'amnios, ou qui, peut-être, est sécrétée par la peau, comme le veulent quelques physiologistes. Cette matière, portant un obstacle visible à la transpiration, doit être soigneusement enlevée avec une éponge ou un linge fin imbibé d'eau tiède; il est des circonstances ou cette viscosité est tellement tenace, qu'on est obligé de rendre l'eau légèrement savonneuse pour la détacher, ce qu'on fait ordinairement en prenant un peu de beurre; rien n'est plus favorable que l'addition d'un peu de vin, ou d'une infusion aromatique, surtout quand l'enfant est faible; premièrement, pour raffermir sa peau molle et délicate, et ensuite pour diminuer l'excès de sensibilité qui la dispose à s'enflammer et à s'excorier. A l'avenir, il faudra les laver soigneusement avec de l'eau tiède ou froide, suivant la saison, aussitôt qu'ils se seront salis; on aura ensuite le soin de bien les essuier avec un linge fin et légèrement chauffé, de manière à ne pas exercer de frottement sur la peau, surtout dans les premiers temps de la vie.

Galien, *Tourtelle*, *Franck*, *Brouzet*, M. *Alphonse Leroy*, et d'autres bons esprits se sont fortement élevés contre le procédé destructeur qui fait plonger de tendres enfans dans l'eau froide immédiatement après leur naissance. Je suis également loin de préconiser une méthode qui me paraît barbare et meurtrière en même temps : on doit supposer que Lycurgue, en faisant plonger les enfans dans l'eau froide, voulait uniquement s'assurer par là de ceux qui pourraient dans la suite supporter les fatigues de la guerre, puisque les plus faibles devaient probablement succomber; et, pour preuve de ce que j'avance, je dirai que ce grand législateur avait établi un jury devant lequel un père était obligé de présenter son enfant, et s'il n'était pas jugé capable de devenir robuste, il était précipité du mont Taygète. L'histoire nous apprend que les Scythes, les Germains, les Gaulois,

les Bretons, etc., plongeaient leurs enfans nouveaux-nés dans l'eau froide, ce qui est encore en usage en Laponie; laissons a de pareils peuples une habitude si condamnable, et reléguons pour jamais dans le plus profond oubli l'usage barbare des bains froids; la nature les réprouve par ses lois, l'enfant les repousse par ses cris. Jetons nos regards sur les animaux paisibles qui nous entourent, ils nous prouveront qu'ils suivent plus rigoureusement que nous les lois de cette sage nature.

Avant d'entourer le nouveau-né des langes qui lui sont destinés, l'accoucheur doit examiner toutes les parties du corps, afin de s'assurer s'il ne présente pas quelques conformations anormales auxquelles il serait important de remédier sans délai : comme imperforation de l'anus, de l'urètre ou de la vulve; l'adhérence mutuelle des ailes du nez, des paupières; le prolongement du frein de la langue; l'existence de parties surnuméraires; il faut remédier sur-le-champ aux unes, tandis qu'on peut remettre à des temps plus ou moins éloignés les opérations que les autres exigent.

Habillement des enfans.

L'habillement des enfans est une chose si simple, qu'on a lieu d'être surpris que l'on soit tombé dans l'erreur à cet égard. En effet, la principale règle à suivre, est que les vêtemens que l'on donne à l'enfant soient toujours en rapport avec la température de l'atmosphère, et surtout qu'ils n'exercent aucune compression sur les parties de son corps, notamment sur les cavités qui renferment des organes importans, comme la poitrine et l'abdomen. On doit couvrir la tête d'un bonnet de flanelle doublé de toile, qu'on fixe par un large ruban, et que l'on peut surmonter d'un petit bonnet, dans lesquels la tête pourra librement jouer. La moitié supérieure du corps sera revêtue d'une chemise de toile demi-usée, et d'une camisole qui croisera par derrière. Un linge de toile plus ou moins fine, et un ou deux morceaux d'étoffes de laine ou de coton, serviront

à envelopper le bas-ventre et les membres abdominaux ; on aura soin de faire attention de ne pas déranger le linge que l'accoucheur à placé sur le cordon ombilical.

Les épingles doivent être bannies de la toilette des enfans : elles peuvent les blesser, et même devenir cause de leur mort : *Buchan* (Médecine domestique), en cite un exemple bien remarquable. Il est très-important, pour la santé de l'enfant, que les linges appliqués immédiatement sur lui soient toujours secs et propres. Arrivé à l'âge de douze ou quinze mois, une jaquette remplacera le premier habillement ; et, parvenu à l'âge de trois à quatre ans, on donnera au petit garçon un pantalon ample, une veste et un gilet ; la petite fille doit toujours conserver sa jaquette ; seulement on la rend plus élégante à mesure qu'elle grandit. Sa chaussure se composera de bas de coton ou de fils, attachés au-dessous du genoux avec une jarretière élastique, et non au-dessus, comme on le pratique souvent ; de larges souliers à talons plats, très-minces et fait sur deux formes, afin qu'ils s'accomodent mieux à la forme du pied. Devra-t-on tenir la petite fille étroitement serrée dans un corps? Cette cuirasse, qu'inventa la laideur, dit *Mercier*, pour se ménager des compagnes, dérange la structure de la poitrine, gêne la respiration, et fait cheminer à grand pas vers la phthisie celle qui la porte. D'un autre côté, les organes digestifs en souffrent. N'en voilà-t-il pas assez pour la faire tomber avec le maillot dans le plus profond oubli ; et si j'ai gardé le silence au sujet de ce dernier, c'est qu'aujourd'hui, grâce à la plume éloquente de Rousseau, il se trouve frappé d'une éternelle réprobation.

Il ne suffit pas de ménager l'extrême susceptibilité de la peau en la garantissant de l'action trop directe de l'air et de l'impression du froid, il faut aussi en favoriser les fonctions, et c'est ce qu'on obtient en la débarrassant de toutes les matières étrangères émanées du dedans, ou accumulées du dehors, qui en salissent la surface. Les lotions et les bains, si utiles à toutes les époques de la vie, le sont principalement dans l'enfance. On doit suivre à leur égard la même progression qu'en toute chose, c'est-à-dire baigner d'abord les enfans

dans l'eau chaude, et en baissant peu à peu la température; les habituer insensiblement au bain d'eau courante dans les rivières, où le salutaire exercice de la natation ajoutera bientôt aux bons effets produit déjà par l'immersion; cet usage du bain, une fois établi, ne devrait plus être interrompu.

Du lit de l'enfant.

Le lit de l'enfant doit se composer d'une simple paillasse molle, d'un petit matelas garni de balle d'avoine, de deux draps, et enfin d'un nombre de couvertures proportionnées à la température : il faut cependant, en général, qu'elles soient légères. Les soins de propreté sont ici de la plus haute importance. Si, en effet, on ne renouvelle pas les diverses pièces de ce lit chaque fois qu'elles seront humides, il s'en exalera bientôt des miasmes délétères, qui ne tarderont pas à détériorer la santé de l'enfant le plus robuste. Dans tous les cas, il faut qu'il soit placé dans un lieu bien aéré, par conséquent non renfermé dans une alcove. On aura soin que le jour lui vienne directement, une disposition contraire pouvant donner lieu au strabisme.

L'air des grandes villes est nuisible à l'enfance, celui des campagnes élevées lui est, au contraire, très-favorable. Envoyez donc, tendres mères, vos enfans de bonne heure à la campagne; mais faites votre possible pour les y accompagner, car rien ne peut remplacer près d'eux vos soins affectueux; et là n'oubliez jamais que l'appartement le plus élevé de la maison est celui qui lui convient le mieux; que, dès le matin, les rayons bienfaisans du soleil doivent venir effleurer son berceau; et qu'enfin il faut, autant que faire se peut, le dérober à ces soins affectés, à ces baisers suffocans que ne cessent de lui prodiguer les personnes âgées qui vous entourent.

De la nourriture de l'enfant.

Nul aliment n'égale le lait de sa mère pour l'enfant nouveau-né. Cette seule raison, sans égard même pour les considérations qui se rapportent à elles-mêmes, et dont nous parlerons à l'article allaitement, devrait diminuer beaucoup le nombre des femmes qui outragent la nature, en s'abstenant, sans motifs légitimes, de remplir le plus sacré et le plus noble de leurs devoirs. *Plutarque* nous apprend que *Caton* le censeur, qui gouverna Rome avec tant de gloire, éleva lui-même son fils dès le berceau, et avec un tel soin, qu'il quittait tout pour être présent quand la nourrice, c'est-à-dire la mère, le remuait et le lavait. *Suétone* nous apprend de même qu'*Auguste*, maître du monde qu'il avait conquis et qu'il régissait lui-même, enseignait à ses petits fils à écrire, à nager, les élémens des sciences, et qu'il les avait sans cesse autour de lui.

Tendres mères, vous êtes désolées de voir vos enfans dégénérer ! Souffrez qu'on vous le dise, c'est votre faute, il fallait leur transmettre avec votre lait la pureté de vos mœurs et la force de votre constitution..... Croyez-vous que ces globes séduisans qui parent votre sexe aient été arrondis par la main des grâces seulement pour vous servir d'ornement? Ne savez-vous pas que la nature les y a placés pour nourrir le nouveau-né? Ainsi s'exprimait le philosophe *Phavorinus*, en parlant aux dames romaines. Ne pourrait-on pas en adresser autant à nos Françaises, et même y ajouter ces deux vers de Moysi :

Partout à haute voix la nature le dit,
La véritable mère est celle qui nourrit.

Ces préceptes sont très-beaux et très-naturels; mais jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen d'anéantir les nombreuses maladies qui ne cessent d'affliger les mères, ne cherchons pas à les commander d'une manière exclusive. Quels dangers, en effet, ne courrait pas l'enfant infortuné qui sucerait le lait d'une mère vaporeuse, hystérique, épi-

leptique, dartreuse, disposée à la phthisie, et, qui pis est, recélant dans son sein les germes de quelques virus ! et cette mère, de son côté, ne courrait-elle pas aussi les plus grands dangers pour sa vie? Néanmoins, J.-J. Rousseau, voulant toujours fronder tous les usages reçus, commande, pour ainsi dire tyranniquement, l'allaitement maternel; il va même jusqu'à avancer qu'un enfant n'a plus de nouveau mal à craindre du même sang dont il est formé. La fausseté de cette assertion est tellement évidente, que je me bornerai à la relever sans chercher à la réfuter. Il faut à un enfant débile le lait réparateur d'une nourrice saine et robuste, et à une mère malade, ou même douée d'une mauvaise santé, un repos salutaire.

Le lait maternel n'est pas doué dans tous les temps des mêmes propriétés ; d'abord purgatif, il doit non-seulement porter une excitation salutaire dans les organes assoupis du nouveau-né, mais encore le débarrasser des matières excrémentitielles qui les obstruent. Bientôt doux et sucré, il devient pour lui l'aliment restaurant par excellence. Mais combien de fois par jour l'enfant doit-il prendre le sein de sa nourrice? On ne peut en limiter le nombre : le lui présenter trop rarement serait un inconvénient; trop fréquemment, c'en serait peut-être un plus grand encore. Dans le premier cas, sa nutrition en souffrirait ; dans le second, l'estomac de l'enfant, surchargé, serait bientôt irrité, et des digestions pénibles ne tarderaient pas à amener des maladies graves, entr'autres des gastrites, qui peuvent survenir dans les deux cas. Les nourrices n'auront pas d'heures fixes pour donner à téter aux enfans, comme font la plupart d'entr'elles, qui n'en agissent ainsi que pour leur propre commodité ; mais elles leur présenteront le sein toutes les fois qu'ils annonceront le besoin réel de têter, ce qui ne sera pas si difficile à connaître qu'on pourrait le croire, à toute nourrice attentive. C'est une coutume absurde, et pourtant générale, que celle de présenter le sein à un enfant toutes les fois qu'il crie; et il est bien plus ridicule encore, s'il refuse de le prendre, de lui mettre le mamelon dans la bouche, et en lui appliquant le nez sur le sein, de le forcer à téter sous peine d'étouffer. Si,

au contraire, il tète trop avidement et qu'il ne puisse avaler à mesure, le lait qui tombe dans la bouche peut refluer dans les narines et provoquer des quintes de toux, d'où il peut résulter des inconvéniens plus ou moins graves. Pour obvier à cet inconvénient, il faut ôter de temps en temps le mamelon de la bouche de l'enfant, ou exercer une pression légère sur lui, pour empêcher le lait d'y affluer en aussi grande abondance. Si un motif quelconque oblige la mère à discontinuer de nourrir son enfant avant l'âge de dix mois, l'aliment qu'elle doit lui offrir est le lait des animaux.

Des nourrices et de l'allaitement artificiel.

Lorsque la mère ne peut allaiter son enfant, soit par les raisons dont j'ai parlé, soit par la mauvaise conformation de son sein, ou enfin par la disette de lait, elle doit se faire remplacer, dans le devoir sacré de l'allaitement, par une bonne nourrice; mais où trouver cette bonne nourrice? On dit bien qu'il faut qu'elle soit jeune, saine; qu'elle ne soit ni trop grasse ni trop maigre; qu'elle ait de la gaîté, de l'enjouement; que ses dents soient blanches, son haleine douce, ses cheveux bruns, et qu'elle soit, en un mot (comme le dit Jean-Jacques), saine de corps et d'esprit, ce qui renferme tout. Mais, possédât-elle toutes ces heureuses qualités, cette nourrice serait encore loin de mériter une confiance aveugle. Ne pourra-t-elle pas, en effet, cacher sous des dehors trompeurs une santé détériorée? le voile épais de la dissimulation ne pourra-t-il pas couvrir chez elle les passions les plus pernicieuses? Des exemples sans nombre viennent malheureusement nous le prouver à chaque instant; et, quand on réfléchit sur la manière dont se conduisent dans le choix des nourrices la plus grande partie des ouvriers, des artisans et des marchands, classe d'homme la plus nombreuse dans les grandes villes, et la plus opiniâtre à empêcher que leurs femmes ne nourrissent elles-mêmes leurs enfans, on voit que leur indifférence à cet égard fait frémir la nature. En effet, qu'une femme accouche; aussitôt la garde ou le premier venu

parmi les connaissances de l'accouchée, et quelquefois un commissionnaire gagé, comme j'en ai un exemple, est chargé d'avoir une nourrice. On court au bureau ; on prend la première venue ; les parens la reçoivent et lui confient ce qu'ils doivent avoir de plus cher au monde. Cette nourrice part en laissant tout au plus son nom et le lieu de sa demeure ; et, au bout d'une ou de plusieurs années, si l'enfant est en vie, ce qui n'arrive pas souvent, la nourrice le ramène, et on a laissé s'écouler tout ce temps sans recevoir d'autres nouvelles de l'enfant qu'un bulletin tous les mois, qu'un médecin de l'endroit, attaché à ce même bureau, est obligé d'expédier. Les pères et mères qui, plus attentifs, retiennent des nourrices quelquefois six mois d'avance, n'en sont souvent pas mieux servis, et sont très-souvent plus cruellement trompés.

Je ne vois que l'allaitement artificiel qui puisse obvier en partie à ces graves inconvéniens. On ne peut se dissimuler que le lait des animaux avec lequel on le pratique ne peut remplacer complètement celui d'une mère ou d'une nourrice telle que nous l'avons dépeinte. De nombreuses observations m'ont cependant prouvé que l'allaitement artificiel ne présentait pas tous les désavantages qu'on voulait bien lui attribuer, parce qu'il permet constamment à la mère de garder son enfant sous ses yeux. Et qui peut au monde remplacer auprès de lui les soins affectueux, les tendres sollicitudes d'une bonne mère? Et je crois que toutes les fois qu'une mère est dans l'impossibilité de nourrir son enfant, il vaudrait mieux qu'elle ait recours à l'allaitement artificiel que de courir les chances d'une nourrice douteuse.

On aura recours, pour pratiquer l'allaitement artificiel, au lait de vache, de chèvre, ou, à leur défaut, à celui d'ânesse. Dans tous les cas, il faut que ce lait soit coupé avec de l'eau tiède, et non avec l'eau d'orge, comme on le fait souvent, ce qui produit un effet absolument contraire à celui qu'on en attend. Ces boissons seront toujours données tièdes, et d'autant plus chargées de lait que l'enfant s'éloignera davantage de l'époque de sa naissance. On les lui fera

prendre à l'aide d'un biberon ou d'une fiole garnie d'une éponge en forme de mamelon. Il faut proscrire le lait bouilli, parce que l'ébullition le dépouille de son arôme et de l'air qu'il contenait, ce qui le rend d'une digestion difficile.

C'est une erreur de croire que les enfans faibles supportent mieux les efforts de la dentition que ceux qui sont forts. Les uns et les autres, lors de l'éruption des dents, portent machinalement à la bouche les corps qu'ils tiennent à la main. C'est peut-être ce que la nature leur indique pour faciliter cette éruption. Je suis cependant étonné qu'après avoir proscrit les hochets d'ivoire, de corail ou de verre, comme susceptibles de produire ou d'augmenter l'inflammation des gencives; on recommande l'usage de morceaux de bois vert, de croquets ou autre substance pareillement dures. On étaie cette pratique sur l'exemple des animaux, qui, dit-on, déchirent les corps qui se présentent à eux, dans l'intention instinctive de seconder la sortie de leurs dents. On peut cependant leur donner, sans inconvénient, une croûte de pain de temps en temps, dont ils introduiront peu à peu de faibles parcelles dans leur estomac.

Du sevrage.

Parvenu à l'âge de douze à quinze mois, on peut sevrer l'enfant robuste; on doit prolonger davantage l'allaitement de celui qui ne l'est pas. Dans tous les cas, il ne faut le sevrer que d'une manière graduée et insensible. Cela est d'ailleurs aussi nécessaire pour la nourrice que pour l'enfant. Les alimens qu'on lui donnera seront d'abord mous et légers, comme du lait pur, de la soupe au lait ou au bouillon, des panades bien faites, des potages à la semouille ou à la fécule de pommes de terre. C'est ainsi qu'on le prépare par degrés aux légumes et aux fruits. Si l'on ne se servait que de ces espèces d'alimens jusqu'à la fin de la dernière année, où il commence à avoir quelques dents molaires, il serait bien moins sujet aux maladies qui lui sont si familières, telles que les aigreurs, les vers, le careau, les coliques, le

dévoiement, enfin tous les symptômes auxquels l'expose une nourriture extrêmement grossière et des plus indigeste, la bouillie, plus propre à étouffer l'enfant qu'à le nourrir. Quand aux viandes, on ne permettra que celles qui seront rôties ou bouillies, en ayant soin qu'elles n'entrent dans sa nourriture que pour une faible proportion. Quelques écrivains très-recommandables ont défendu de donner de la viande à l'enfant avant l'âge de quatre ans. Ce précepte peut être sage en thèse générale; mais on peut s'en écarter sans danger lorsque l'estomac est sain, et que les digestions se font avec régularité. D'autres, tel que *Locke*, ont soutenu qu'il fallait donner de bonne heure des nourritures fortes et difficiles à digérer pour exercer l'estomac à tout et le fortifier. Si toutefois les premiers sont blâmables, ils ne le sont que par un excès de rigorisme; celui-ci serait funeste à la santé. On donnera pour boisson l'eau faiblement rougie, à l'aide d'une petite quantité de bon vin; il ne faut permettre à l'enfant l'usage du vin que dans les cas, infiniment rares, où ce liquide est indiqué d'une manière spéciale à titre de médicament, et même alors ne lui en donner qu'avec la plus grande modération. A plus forte raison proscrit-on les liqueurs alcoholiques avec la dernière rigueur. On doit aussi lui interdire le thé, le café, même le chocolat, tandis que le lait lui convient dans tous les temps et sous toutes les formes. L'enfant ne sera assujéti à aucune heure pour ses repas; il ne doit y avoir pour lui d'autres règles que celle du besoin; et si, au lieu de les admettre à la même table que les adultes, on les faisait manger à part jusqu'au moment où il n'est plus nécessaire de faire pour eux un choix parmi les substances alimentaires, ils seraient en général moins friands et moins gourmands; car comment ne le seraient-ils pas en voyant ceux qui les entourent à table savourer avec plus ou moins d'affection des mets qu'on leur interdit, et dont ce motif seul suffit pour leur en inspirer une haute idée?

Des évacuations naturelles.

Il est indispensable, pour que l'enfant conserve sa santé, que les diverses évacuations auxquelles il est sujet s'effectuent d'une manière libre et facile. Cependant tous les moyens actifs, violens même, que l'ignorance ne cesse d'employer pour les rappeler lorsqu'elles sont supprimées, doivent être proscrits avec le plus grand soin. Trop irritable, trop faible, l'homme, dans son premier âge, ne peut résister à l'action des médicamens énergiques. S'il existait, dit *Buchan*, une loi qui défendit expressément de donner des drogues aux enfans, et qu'on la fit exécuter à la rigueur, je suis persuadé qu'on sauverait la vie à des milliers d'enfans, à Londres seulement. On doit donc, dans l'âge tendre, n'employer que des médicamens très-doux.

Lorsque la mère allaite, son premier lait, légèrement purgatif, suffit seul pour provoquer l'évacuation du méconium; dans ce cas, il ne faut qu'un peu de patience. Mais si l'enfant est privé de ce premier lait, il peut se faire que cette matière retenue, occasionne des coliques et d'autres accidens : c'est alors qu'on doit se permettre l'emploie de légers purgatifs. L'eau miellée, sur laquelle on doit particulièrement insister, est très-convenable. Quand elle ne produit point d'effet, on a recours au sirop de chicorée, étendu à la dose d'une once dans le double d'eau, qu'on administre par cuillerées a café, à des distances plus ou moins éloignées. Si par la suite la constipation survenait encore, ce serait toujours à l'aide des mêmes moyens, et surtout des lavemens, qu'on devrait la combattre. Je ne crois pas qu'il y ait aucun avantage à régulariser les excrétions fécales, elles pourront prendre d'elles-mêmes ce caractère lorsque les repas seront astreints à des heures fixes.

Dans l'enfance, l'urine est presque toujours évacuée avec facilité; elle est alors abondante et ordinairement un peu trouble. Si elle se supprime, les boissons délayantes et diurétiques ne tarderont pas à en rétablir le libre cours. Comme la transpiration forme un des

émonctoires les plus salutaires de l'enfance, il faut sans cesse la favoriser par le moyen des frictions et des bains.

Des exercices de l'enfant.

La faiblesse que l'enfant apporte en naissant est telle, que peu d'instans de veilles suffisent pour le fatiguer. Aussi, les premiers momens de sa vie se passent-ils à téter et à dormir; mais peu à peu, à mesure que les organes musculaires se forment, le mouvement se manifeste, et il devient habile à marcher. L'enfant ne retirerait aucun avantage d'un exercice prématuré et hors de proportion avec ses forces; il en éprouverait, au contraire, des conséquenses fâcheuses et souvent sans remède. Qu'on renonce donc à la folle prétention de vouloir lui apprendre à marcher; comme si, pour me servir de l'expression de Rousseau, l'on avait vu quelqu'un qui, par la négligence de sa nourrice, ne sut pas marcher étant grand. Les lisières, les paniers roulans et les chariots, dans lesquels on le suspend, ne servent qu'à le rendre difforme, parce que les jambes, n'ayant pas assez de force, fléchissent sous le poids du corps, que la poitrine et les épaules sont alors obligées de supporter tout entier. Ses organes, très-susceptibles, s'accoutument peu à peu aux impressions des agens extérieurs : par là, moins stimulés, ils sont moins souvent fatigués; dès-lors, par une sorte d'exercice, il faut suppléer à cette diminution de fatigue : le tenir plus long-tems levé, le bercer, le porter sur les bras, sont les moyens qui satisfont le mieux à cette indication. Cependant acquérant de jour en jour de nouvelles forces, ces exercices, pour ainsi dire automatiques, deviennent pour lui insuffisans : il faut qu'il se meuve par lui-même, et pour cela il suffit de l'étendre à terre, sur un tapis, sur un gazon, exposé, autant que possible, aux rayons vivifians d'un soleil tempéré; on le voit se rouler, s'ébattre avec délectation : d'abord il rempera sur le ventre, bientôt il se soulèvera sur ses mains, puis il en fera autant sur les genoux, plus tard, il se dressera sur les jambes; enfin, après diverses épreuves, après des chutes qui ne seront jamais

dangereuses, il se hasardera à faire quelques pas, et tout cela sans qu'on ait besoin de le lui enseigner. C'est là que, pour la première fois, il semblera se réjouir d'avoir reçu la vie.

Je regarde comme inutile, et même comme pouvant nuire à l'enfant, ces bourrelets dont on a l'habitude de lui garnir la tête; car, s'ils ont le faible avantage de prévenir les contusions légères auxquelles les chutes fréquentes de l'enfant peuvent donner lieu, ils ont le grand inconvénient de rendre la tête de l'enfant plus pesante, et par conséquent de rendre les chutes beaucoup plus fréquentes; on pourrait tout au plus lui permettre de porter ces nouveaux bourrelets fabriqués avec la baleine, qui ont le double avantage d'être très-légers et élastiques. Je crois néanmoins qu'il vaut mieux laisser l'enfant nu tête, par conséquent point de bonnet ni bourrelet, comme on le fait généralement à la campagne, où l'heureuse simplicité règne toujours.

Il faudra dorénavant perdre peu à peu l'habitude de porter l'enfant sur les bras, et l'accoutumer, quel que soit son sexe, aux exercices capables de favoriser et de hâter le développement de tous ses organes. On devra réserver les moins fatiguans pour les jeunes filles. car c'est un funeste usage que de les condamner à des occupations ou à des jeux sédentaires, et de les priver ainsi des avantages immenses qu'elles retireraient de la gymnastique. On voit avec plaisir, depuis plusieurs années, nos mœurs permettre aux jeunes filles de jouer, comme les garçons, à la corde.

Une faute généralement commise par les pères et mères, et qui détériore la constitution de leurs enfans, c'est de les envoyer trop jeunes dans les pensions, ce qu'ils font le plus souvent pour s'en débarrasser. C'est le maître qui fait l'office de nourrice, et le pauvre enfant reste fixé sur un siége, six ou huit heures chaque jour au lieu de les employer à l'exercice et aux amusemens.

Cette application prématurée affaiblit ses facultés intellectuelles, et lui inspire souvent une aversion pour l'étude, qu'il conserve toute

sa vie. *Boërhaave* et le grand *Haller* ont démontré combien l'éducation précipitée est nuisible aux enfans.

Il n'y a personne qui ne puisse garder ses enfans chez soi jusqu'à l'âge de huit à dix ans, temps à peu près où leurs facultés intellectuelles se développent. En les retenant dans la maison paternelle, leur tendresse les empêchera de les contraindre en les instruisant; ils sauront ne leur en faire qu'un amusement. Une heure ou deux de leçons, à différentes reprises, données par un père, leur profiteront davantage que mille données par un maître qui ne suit qu'une aveugle routine, et qui n'a souvent d'autre qualité que d'être un pédant sévère et orgueilleux. Faites en sorte que les exercices du corps et de l'esprit se servent mutuellement de récréation les uns aux autres, non à des heures fixes, comme on le fait dans les collèges à cause du grand nombre, mais bien lorsque l'enfant est le plus disposé à l'un ou à l'autre objet.

Sommeil et veille de l'enfant.

Le lit du nouveau-né doit être composé, comme nous l'avons indiqué à la page 11. Quand il s'agira d'y mettre l'enfant, on aura soin de lui placer un coussin de crin sous la tête, afin qu'elle soit un peu plus élevée que le restant du corps. Une autre attention que l'on doit avoir dans les premiers jours qui suivent sa naissance, c'est de le coucher alternativement sur l'un et l'autre côté, principalement sur le côté droit, afin que les glaires qu'il sécrète alors abondamment puissent s'écouler.

Il ne faut jamais provoquer le sommeil par des moyens artificiels chez les enfans ; et quand ils témoignent le besoin de s'y abandonner, il faut le leur permettre, et les laisser ensuite s'éveiller d'eux-mêmes. En général, il y a du danger de réveiller un enfant en sursaut ; cette surprise lui cause un malaise plus ou moins désagréable, et qui peut avoir des inconvéniens. On doit les accoutumer à se coucher de bonne heure et à se lever de même. S'ils jouissent d'une bonne santé, si l'on

sait bien les diriger, si l'on nourrit en eux les illusions de plaisirs dont leur âge insouciant et heureux aime à se repaître, on aura rarement besoin de les arracher au sommeil. Il faut d'ailleurs les habituer à être modérément couverts, et à une couche plutôt dure que molle ; c'est là un des meilleurs moyens de rendre le sommeil tranquille et réparateur.

J'ai de la peine à concevoir comment quelques praticiens très-recommandables ont vu, dans les mouvemens qu'un enfant est obligé de faire dans le sein de sa mère, la nécessité du ballottement du berceau dans lequel on le place après sa naissance. Il est à présumer que cette méthode, loin d'être nécessaire, est au contraire nuisible ; la preuve en est dans cette espèce de stupeur qu'elle procure, et dans les vomissemens qu'elle occasionne, dans les premiers jours, par suite des mauvaises digestions qu'elle suscite. Ajoutons à cela l'incommodité et la fatigante sujétion dans laquelle se mettent ceux qui bercent continuellement un enfant, lorsqu'ils lui en ont une fois donné l'habitude. Je sais bien que par ce moyen l'on se débarrasse des cris importuns d'un enfant, en étouffant chez lui le sentiment de la douleur par celui du bruit et de l'agitation, et en lui procurant un sommeil forcé, qui n'est autre chose qu'un véritable état comateux produit par l'affluence des humeurs au cerveau. Si l'enfant s'éveille dans la nuit, et qu'il pleure, c'est parce qu'il a quelque besoin ou quelque incommodité, et je ne crois pas qu'en le berçant on y satisfasse.

On placera, autant que possible, le lit de l'enfant dans une vaste chambre, située dans un lieu élevé, sec et bien aéré, lieu où règne la constitution atmosphérique la plus favorable. Les enfans qui vivent au milieu d'un air corrompu, qui habitent des rez-de-chaussée constamment froids et pleins d'eau, sont sujets aux maladies scrophuleuses, exanthématiques et cachectiques, auxquelles les disposent déjà naturellement les systèmes lymphatique et glanduleux, qui dominent toujours à cet âge. La conséquence qui découle naturellement de cela, c'est qu'il vaut mieux élever les enfans à la campagne qu'à la ville.

L'irritation des ligamens du coude, un engorgement lymphatique, la carie des extrémités articulaires, et enfin la luxation des os qui forment l'avant-bras et le bras, peuvent être la suite de la mauvaise habitude qu'ont les bonnes de soulever les enfans par la main, pour leur faire franchir un ruisseau ou un espace quelconque. On doit particulièrement blâmer le dangereux badinage par lequel on soulève un enfant par la tête, pour lui faire voir, comme on le dit vulgairement, *la vigne de son grand-père.* On peut, par cette imprudente plaisanterie, lui luxer la première vertèbre du cou sur la seconde, et lui occasionner par là une mort subite, ou une maladie presque inévitablement mortelle, comme *J.-L. Petit* en rapporte un exemple dans son Traité des maladies des os, et que M. le professeur *Richerand* a cité dans le t. 2, p. 286, de sa Nosographie chirurgicale.

De la puberté.

Plus l'enfant approche de l'instant de sa naissance, plus il croît rapidement. Il prend ensuite un accroissement d'autant moins prompt qu'il avance davantage vers la puberté, époque à laquelle il s'élève presque tout à coup à la hauteur où il doit parvenir. Ce sont quelques autres changemens remarquables qui surviennent à cette époque, au physique et au moral, que je vais ici signaler d'une manière très-succinte. Chez l'homme, le menton se couvre d'abord d'un léger duvet, qui est bientôt remplacé par une barbe plus ou moins forte, plus ou moins épaisse : les parties génitales s'ombragent de poils, et prennent un accroissement presque spontané ; l'ouverture de la glotte devient tout à coup plus considérable, et la voix plus forte, plus pleine et plus sonore ; les yeux sont plus expressifs, plus animés, le regard plus tendre ; la gaîté, l'enjouement, la vivacité et la naïveté de l'enfance se perdent; à cet âge, les jeunes gens éprouvent du dégoût pour les jeux qui naguère faisaient leurs délices ; ils deviennent rêveurs, pensifs, mélancoliques ; ils recherchent la solitude ; ils passent rapidement et sans sujet du sentiment de la joie la plus vive à la tris-

tesse la plus profonde ; ils éprouvent le vague désir de plaire ; enfin, une ivresse jusque là inconnue s'empare de leurs sens, et le mouvement tumultueux des passions commence à se déclarer. La raison serait alors nécessaire pour conjurer l'orage ; mais la raison ne vient que quand l'orage est passé. D'ailleurs,

> Cette fière raison, dont on fait tant de bruit,
> Contre les passions n'est pas un sûr remède,
> Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit.
>
> M^me^. Deshoulières.

L'habitude de la sagesse sert, pour ainsi dire, de bouclier contre la fougue de l'âge ; elle fait fuire les funestes et trompeuses amorces de la volupté, et elle apprend souvent à vaincre les passions dans le sein des plaisirs mêmes. On peut aussi, par de fortes et judicieuses distractions, par la sobriété et un excès de travail, tromper quelque temps la nature ; mais, dans l'âge où les organes de la réproduction sont dans un état d'éréthisme habituel, il n'est plus possible de dompter la fureur de ses sens ; il faut alors lui permettre de remplir les vœux de la nature, si on ne veut pas qu'il se livre à la pernicieuse et destructive habitude de l'onanisme. C'est d'ailleurs un besoin qui, s'il est contrarié chez certains individus, peut les rendres hypochondriaques, stupides, et mêmes frénétiques.

L'amour est un sentiment qu'il faut éprouver pour le définir, et qu'on ne peut plus définir quand on l'éprouve. Quand il s'empare des sens d'un jeune homme, il lui fascine les yeux au point de lui faire regarder comme des vertus rares et aimables les plus grossiers défauts de celle qu'il adore ; il ne voit plus qu'elle, il ne respire plus que pour elle ; il oublie ses devoirs les plus sacrés, ses parens, ses amis, enfin le monde entier pour ne penser qu'à elle. Il la verrait sans cesse qu'il croirait encore la voir trop peu ; son image le suit partout : le jour, la nuit, il ne s'occupe que d'elle. Dans cet âge des illusions, et lorsque l'amour enivre la raison d'un jeune homme, c'est alors qu'il a le plus besoin de guide et de mentor. Il peut s'engouer

d'une personne indigne de lui, connaître son erreur, faire des efforts même pour s'en détacher; et suivre, malgré cela, le charme involontaire qui l'entraîne vers elle. Si on veut y parvenir, il est prudent d'user de beaucoup de ménagement, de n'employer jamais de moyens violens qui ne feraient qu'irriter sa passion, et la rendre plus forte s'il était possible : de douces remontrances, l'éloignement et le temps sont les seuls remèdes dont on puisse se promettre quelques succès.

De la différence qui existe entre l'éducation de l'homme et de la femme, aux approches de la puberté.

Ce sont les femmes qui nous ont donné le jour, qui nous ont prodigué ces soins tendres, assidus, délicats, sans lesquels notre existence aurait été si précaire pendant notre enfance; qui nous procurent ces plaisirs vifs et purs qui charment le milieu de notre vie, qui adoucissent les infirmités de la vieillesse, et qui, de loin en loin, nous les font même oublier quelquefois. Combien de titres n'a donc pas cette plus belle moitié de la société à notre reconnaissance et notre amour! Et ne dois-je pas ici consacrer quelques pages à ce qui regarde spécialement son éducation physique?

Il est des points communs dans l'éducation des hommes et des femmes; mais la nature différente de leur organisation assigne à chacun les occupations qui lui sont propres, et l'éducation physique qui lui convient. Les dernières n'ont pas, comme les premiers, besoin de fouiller dans les entrailles de la terre, ni de se livrer à beaucoup d'autres occupations plus ou moins fatigantes; mais il serait bien à désirer, pour leur propre santé, et pour l'intérêt des enfans qu'elles sont destinées à donner à la patrie, qu'elles ne fussent pas aussi délicatement élevées qu'elles le sont dans nos grandes villes, et particulièrement dans les premières classes de la société.

L'un des caractères distinctifs de la femme consiste donc dans son

organisation et dans la faiblesse de ses muscles. C'est cette faiblesse qui lui fait préférer, dans l'enfance, les amusemens sédentaires, et dans un âge plus avancé, les occupations les moins pénibles. Forcées de renoncer aux travaux qui exigent un certain déploiement de forces musculaires, elles s'exercent, sur de petits objets, à cultiver l'adresse de leurs doigts, la finesse de leur coup-d'œil et la grâce de leurs mouvemens. Incapable de supporter les fatigues, d'affronter les hasards, de résister au choc tumultueux des grandes assemblées d'hommes, la femme leur a laissé ces forts travaux et en général tous les soins extérieurs et les emplois politiques et civils; elle s'est réservée les soins intérieurs de la famille, et ce doux empire domestique par lequel elle devient à la fois respectable et touchante.

On se plaint que les femmes sont en général volages, frivoles, inconstantes, etc.; on a raison. Mais comment sauraient-elles être autrement, lorsque le genre d'éducation qu'on leur donne concourt si puissamment avec la nature à les rendre telles? Le système nerveux, prédominant chez elles, les dispose naturellement aux affections tendres et à cette instabilité dont nous les trouvons si susceptibles. On ne fait que renforcer ces dispositions, en les privant de la salutaire influence de l'air et de la lumière; en les condamnant à un repos presque absolu, et en leur permettant la lecture des romans, livres pernicieux qui leur enflamment l'imagination, et dont les plus moraux même, en leur donnant des leçons de vertu, leur laissent presque toujours l'impression du vice. Les éternels complimens dont on les assomme journellement, les bals qu'on leur fait habituellement fréquenter, les soirées; tout cela excite chez elles une effervescence de passions que l'éducation, la plus sévère d'ailleurs, aurait de la peine à tempérer.

Parmi les causes qui prédisposent les femmes à une infinité de maladies, je dois nommer le défaut d'exercice, certaines pièces de leur habillement, le trop grand développement donné à la sensibilité et à l'imagination, aux dépens du jugement, les précautions

trop multipliées que l'on prend pour les soustraire à l'impression de l'air, de la chaleur, de l'humidité et du froid; ce qui les rend plus susceptibles d'en être affectées. Viennent ensuite les chagrins qui dévorent une grande partie de la vie de la plupart d'entr'elles, comme l'amour, la maternité, le mariage, etc., surtout dans les classes moyennes et inférieures, peu favorisées de la fortune. Dans un rang élevé et entourée de richesses, la femme trouve une nouvelle source de maux dans la bonne chère, les plaisirs, et souvent le repentir.

Les corsets, à l'usage ou plutôt à l'abus desquels on assujétit la femme dès la plus tendre enfance, sont une des sources les plus fécondes de ses maladies, et principalement des affections de poitrine, auxquelles elle est plus disposée que l'homme. N'est-il pas évident qu'une machine qui s'oppose au libre développement de l'appareil respiratoire dans l'âge de l'accroissement, et à son action lorsqu'il a cessé de croître autant que cette machine le lui permet, ne peut que tarir la vie dans un des organes les plus importans? L'estomac lui-même en ressent l'atteinte; mais c'est en vain qu'une foule d'hommes éclairés, animés du zèle de la philanthropie la plus pure, ont, par de touchantes exhortations, conjuré les femmes de n'adopter que des manières de se vêtir qui n'altérassent ni leur santé ni leur beauté. Leur voix a été jusqu'ici, et sera peut-être encore longtemps, par malheur, impuissante contre l'empire fatal de la mode, et l'ascendant bizarre des préjugés. Il est vrai que la mode est un tyran qui asservit tous les esprits, et qui peut faire trouver ridicule la parure décente qui se rapproche le plus du bon goût. Alors les reproches que l'on fait aux femmes de la suivre trop servilement, sont assez mal fondés. Cependant je me réunis à cette foule d'hommes éclairés, et conjure les femmes de se vêtir d'une manière telle que leur santé ni leur beauté ne puissent être altérées.

Le rouge de la pudeur et de la santé est celui qui convient. Un peu de chaleur fait fondre ces beautés d'emprunt, ces jeunesses surannées,

qui se font avec tant de soin vernisser la figure, et la sueur entraîne leurs couleurs artificielles au moment peut-être où elles s'en promettaient de grands avantages. Outre que ces moyens nuisent en général aux femmes qui en font un usage habituel, ils sont encore tout à fait insuffisans pour redonner au visage le coloris et la fraîcheur qu'il a perdus. C'est en agissant, en se promenant au grand jour, en respirant un air pur, en usant d'alimens frais et simplement préparés, en ne faisant rien qui puisse troubler la paix de l'âme, qu'on parviendra, sinon toujours, du moins très-souvent, à recouvrer ce teint vermeil et ces joues de rose que la plupart de nos villageoises conservent jusqu'à un âge si avancé.

PROPOSITIONS DE MÉDECINE.

I.

L'irritation est toujours produite par un agent intérieur ou extérieur. En accumulant le fluide sanguin dans nos tissus, elle y détermine une tuméfaction plus ou moins sensible, de la rougeur et de la chaleur. Elle prend le nom d'*inflammation* lorsque ces phénomènes persistent, et lorsqu'ils modifient sensiblement l'organisation de la partie affectée.

II.

Dans aucun cas, quelque simples qu'ils paraissent, on ne peut pronostiquer d'une manière précise la durée d'une inflammation.

III.

Une inflammation, même très-forte, peut avoir existé pendant la vie, sans que l'autopsie du cadavre vienne confirmer le fait.

IV.

Dans la péritonite et la pleurésie, le déplacement de l'inflammation du péritoine et de la plèvre sur la membrane muqueuse des intestins et des bronches est avantageux, parce que les membranes muqueuses ont une issue qui permet au produit de l'inflammation d'être évacué au dehors, tandis que, les membranes séreuses étant des sacs sans ouvertures, l'épanchement, une fois formé, ne peut se dissiper que par absorption.

V.

En médecine, la cause des maladies est un des objets qui mérite le plus d'attention.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Senes facillimè jejunium ferunt; secundò ætate consistentes, miminimè adolescentes, omnium minimè pueri; ex his autem, qui inter ipsos sunt alacriores. *Sect.* 1, *aph.* 13.

II.

Mulier in utero gerens sectâ venâ abortit, et magis, si major fuerit fœtus. *Sect.* 5, *aph.* 31.

III.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* 1, *aph.* 8.

IV.

In ætatibus autem talia eveniunt. Parvis quidem et recens natis pueris aphthæ, vomitus, tusses, vigiliæ, pavores, umbilici inflammationes, aurium humiditates. *Sect.* 3, *aph.* 24.

V.

Quibus sanguinem de venis auferre conducit, his vere venam secare oportet. *Sect.* 7, *aph.* 53.

VI.

Si fluxui muliebri convulsio et animi deliquium superveniat, malum. *Sect.* 5, *aph.* 56.

VII.

C'est agir quelquefois en médecin très-habile que de ne prescrire aucun médicament. (TISSOT.)